

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1432

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 9

À l'alinéa 31, supprimer le mot :

« cumulativement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.